

Réunion du Conseil d'Administration

29 janv. 2010, Villeneuve lez Avignon

Présents : François Colombo, Daniel Lawless, Cyril Griot, Pierre de Galzain (secrétaire de séance), Pierrot Heitz, John Kilby ; **Excusés** : Napo, Joël Blutteau, Allichina Allakaye ; **Absent** : Yvan Mougel ; **Salariés présents** : Jean-Noël Frimigacci, Sabine Clément (1 voix salariés)

Autre participant sans droit de vote (matin) : Jacques Bertrand (élu à la Culture de Villeneuve)

Quorum : le conseil d'administration comptabilisant 10 voix, le quorum est atteint à compter de 6 voix. La présente séance comptabilisant 7 votants présents, le conseil d'administration a pu valablement délibérer.

✓ **Préalable**

François Colombo constate l'absence d'**Yvan Mougel** pour la troisième fois consécutive (AG de novembre comprise), sans explication ni prise de contact de sa part. Il rappelle que le Règlement Intérieur du CITI précise que « Tout membre du Conseil d'Administration qui n'aura pas assisté à deux réunions consécutives sans raisons valables et motivées sera **considéré comme démissionnaire du Conseil d'Administration** ». Il propose d'appliquer le règlement après avoir tenté une nouvelle fois de prendre contact avec Yvan. Il regrette cette absence inexplicable d'autant plus à un moment où le CITI a vraiment besoin de l'investissement de chacun.

Résumé des actions menées par le Bureau depuis le dernier CA, conformément aux délégations qui lui avaient été faites :

- La restructuration de l'équipe professionnelle est en cours.
- La contractualisation avec la Ville de Villeneuve a été formalisée via une convention, et le Maire de la Ville a confirmé par écrit son accord d'une présence d'un représentant de la Mairie aux réunions du CA et Bureau du CITI. L'accord de principe et les modalités de cette participation seront actés lors de la prochaine Assemblée Générale du CITI.
- Les modalités de partenariat entre le CITI et les actions mises en œuvre par Frédéric Poty, autour du festival Villeneuve en Scène, ont été pré-définies lors d'une réunion avec lui le 14 janvier.
- Les liens avec le Syndicat du Cirque de Création (SCC) et avec l'Ufisc ont été réactivés lors d'une rencontre en décembre, puis à nouveau lors des Bis à Nantes. Guillaume Douady est le nouveau référent CITI au CA de l'Ufisc, et François a participé à l'AG du SCC la semaine dernière.

✓ **Point sur le partenariat avec la Ville**

Intervention de Jacques Bertrand, élu à la Culture de Villeneuve lez Avignon (extraits) :

- **L'implication du CITI dans la vie culturelle locale** est « fortement désirée par la municipalité. Ainsi le CITI a-t-il participé pour la première fois à la réunion mensuelle du pôle Culture et Tourisme (constitué à l'initiative du maire). Celui-ci réunit tous les acteurs culturels de la Ville, laquelle accorde une place très importante à la Culture. Le maire a le souhait de se démarquer des festivals in et off d'Avignon, en affirmant son identité autour du théâtre itinérant. Il construit à cet effet une politique sur le long terme et privilégie un développement maîtrisé. »
- **Aménagement du site de la Plaine** : « l'objectif est de pérenniser les installations sur la plaine de l'abbaye, pour un accueil à l'année. Il s'agit d'un investissement lourd prouvant l'engagement de la municipalité pour l'accueil et la présence du Théâtre Itinérant. La Ville a le souhait de solliciter le CITI en la matière. »
- **Chapiteaux** : « le chapiteau est bien selon moi le moyen d'éviter les constructions en dur et de rester léger dans le fonctionnement. Mon souci est d'accueillir. Cela peut être intéressant d'utiliser

des chapiteaux mis à disposition par des compagnies pour nos projets propres, plutôt que d'acheter nous-mêmes un chapiteau pour faire tourner des Cies sur le canton, c'est à étudier. »

- **La future association Villeneuve en Scène** : « nous sommes en train de créer une association (les statuts seront déposés prochainement), qui s'appellera Villeneuve en Scène [comme le festival]. Elle recouvrera un champ large, du festival aux résidences tout au long de l'année et pourra gérer un chapiteau, appartenant à la Ville ou loué à (ou mutualisé avec) des compagnies du CITI. Je souhaiterais donner l'orientation création et soutien, voir co-production, tout au long de l'année, et que tout cela ne soit pas fait dans une autre structure, pour des questions de lisibilité pour nos partenaires. L'objectif est de créer une structure pérenne au-delà des personnes qui en sont à l'origine ou promotrices. »
- **Le projet Pasti** (porté par Frédéric Poty) : je pense qu'il nous faut sortir de l'idée d'un Pasti au statut indépendant, sans quoi nous n'aurons pas la reconnaissance et les soutiens financiers nécessaires. Il nous faut affirmer l'existant pour être reconnu auprès des autres collectivités : tous les projets doivent s'intégrer dans l'association Villeneuve en Scène. Je souhaiterais que l'on se réunisse pour travailler ensemble sur le projet du Pasti, le faire revivre, lui donner un sens et l'intégrer. Le CITI aussi sera de fait associé.

✓ Etat des comptes

- Le **compte de résultat prévisionnel 2009** indique un résultat positif (de l'ordre de 6 000 €, sous réserve de finalisation et confirmation par le cabinet comptable), pour un budget s'élevant à environ 60 000 €.
- Le **prévisionnel de trésorerie** présenté comprend uniquement les charges et produits « à minima », sans activité. Les charges de personnels incluent le salaire et les charges correspondant à une nouvelle embauche en mars (poste de secrétariat administratif et comptable, 30h mensuelles) et les frais liés à la rupture du contrat de Sabine Clément. Les produits pris en compte sont constitués de la seule subvention du Ministère de la Culture (DMDTS : 30 000 €), des aides mensuelles sur les deux emplois (CAE) et d'une estimation basse des cotisations.
Sur cette base minimale, une rupture de la trésorerie est à envisager avant l'été 2010. Ce risque a été anticipé avec le banquier et les précautions nécessaires ont été prises. Pour la mise en œuvre de son projet d'activité 2010, le CITI compte sur les réponses positives des partenaires locaux à ses demandes de subvention, et prévoit de développer dès cette année ses recettes propres, notamment avec la mise en place de premières formations à l'automne.
- **Cotisations 2009** restées impayées : François C. et Daniel L. se chargeront de prendre directement contact avec les compagnies concernées.

✓ Validation du PV du précédent CA

Liminaire : le CA prend acte de la démission de Philippe Fenwick, à la fois de la présidence et du CA du CITI. Le PV est validé à l'unanimité avec cet ajout et sera mis en ligne sur le site Internet.

✓ Départ de Sabine Clément

Après un tour de table intense et riche en émotions, le CA a adopté à l'unanimité moins une abstention (Sabine Clément, qui a accepté par ailleurs ces propositions) les décisions suivantes :

- Choix de la procédure appliquée : **rupture conventionnelle de contrat**. Cette procédure, qui est basée sur un accord mutuel entre les deux parties, implique le règlement d'une indemnité de départ (calculé sur le même mode que pour un licenciement), ouvre pour l'ex-salarié des droits aux allocations chômage et dispense de préavis.
- Choix de la date de fin du contrat : **31 mars 2010**

- Montant de la somme engagée : sur proposition du Président, l'indemnité minimum légale (calculée sur la base des 11 ans d'ancienneté) a été majorée de 4 500 €, soit une enveloppe globale de 19 600 € (indemnité réévaluée et congés payés).
- Le règlement des heures supplémentaires effectuées en 2009 est par ailleurs acté, à hauteur de 110 h (à titre informatif, elles s'élevaient à 360 h pour les années 2007 et 2008 et n'ont pas fait l'objet d'un règlement. Elles n'avaient pas été estimées avant ces dates).

Délégation est faite au Président pour signer la convention et engager toutes démarches nécessaires.

Pour faire part fidèlement de ce qu'elle tient à exprimer à l'occasion de ce départ, Sabine Clément lit un texte (*voir ci-joint*)

✓ Poste de direction professionnel

Adoption à l'unanimité des 3 axes suivants :

- Le CA se donne pour objectif de définir, **d'ici l'AG**, les contours et la teneur d'un poste de direction professionnel du CITI - ses prérogatives, ses marges de manœuvre, ses relations avec le CA, les compétences requises du candidat.
- Parallèlement, pour faire face aux nécessités du moment et pour mieux définir ce nouveau poste : **Jean-Noël Frimigacci est missionné pour assumer dès à présent cette fonction de direction**, sous la responsabilité directe du président.
- En conséquence, délégation est donnée au Bureau d'engager toutes les démarches nécessaires au renouvellement de l'aide au poste de Jean-Noël Frimigacci et à son évolution.

✓ Transferts administratifs et délégations de pouvoir

Adoption à l'unanimité des points suivants :

- **Délégation de signature** : le CA délègue à Jean-Noël Frimigacci, en tant que directeur du CITI, le pouvoir de signer, en lieu et place du Président de l'association CITI, tout document nécessaire au bon fonctionnement administratif de l'association. Cette délégation reste parallèlement acquise à Sabine Clément, en tant que secrétaire générale, et ce jusqu'à échéance de son contrat.
- **Droit de vote** : à partir du prochain CA, la voix salariale reviendra à Jean-Noël Frimigacci.
- **Compte bancaire de l'association** : ouverture d'un nouveau compte à l'agence Crédit Mutuel de Villeneuve lez Avignon. Désignation de François Colombo, Jean-Noël Frimigacci et Sabine Clément, en tant que personnes habilitées à faire fonctionner ce compte bancaire par délégation, et à fermer en temps voulu le compte de Clermont-Ferrand.
- **Cabinet comptable** : délégation à Jean-Noël Frimigacci du choix d'un nouveau cabinet comptable dans la région d'implantation et de l'engagement du contrat.
- **Création d'un poste de secrétariat administratif et comptable** à compter du mois de mars : délégation au bureau de la responsabilité d'engager les démarches nécessaires à la création du poste, selon la solution qui sera choisie, pour un travail qui démarrerait le 15 mars au plus tard, afin d'assurer la transmission administrative avant le départ de Sabine Clément.

✓ Activités

- Mise en œuvre par le CITI d'une **exposition sur le Théâtre Itinérant** pour l'inauguration de la médiathèque de Villeneuve lez Avignon :

Jean-Noël Frimigacci lancera très prochainement un **appel à matière et suggestions**. La collecte des propositions et matériaux aura pour **échéance fin février**, afin de laisser le temps nécessaire à la conception et à la réalisation de l'exposition, qui doit être finalisée pour avril. Jean-Noël recherche par ailleurs un commissaire d'exposition.

➤ **Saison des Théâtres Itinérants : lancement au printemps 2011**

Le CA était appelé à se prononcer quant au choix de la période concernée.

Après avoir apprécié et salué le travail et les avancées de la commission, et au regard des différentes possibilités proposées (plus particulièrement par nos adhérents et partenaires belges), le CA s'est prononcé à l'unanimité pour une Saison des Théâtres itinérants qui se déroulerait du printemps 2011 au printemps 2012.

✓ **Formation**

Ces formations s'adresseront à un large public (techniciens municipaux, réseaux des théâtres institutionnels, apprentis techniciens et comédiens...)

Suite à un premier rendez-vous en décembre dernier, l'ENSATT (dirigée par Thierry Pariente), est aujourd'hui en attente de propositions. Un nouveau rendez-vous sera pris dans le mois par Jean-Noël Frimigacci, dans l'objectif de proposer, d'ici à juin prochain, 2 à 4 modules de formation, pour une mise en œuvre dès la rentrée 2010. Ces modules pourront s'inspirer de ceux déjà mis en œuvre auparavant par le CITI. Afin d'en établir de nouveaux, il s'agira de traduire en compétences les spécificités nombreuses du Théâtre Itinérant.

Jean-Noël informe de son intention de contacter d'autres partenaires potentiels (CNFPT, ISTS...), et d'engager les démarches pour que le CITI soit reconnu en tant qu'organisme de formation.

Le CA donne carte blanche à Jean-Noël pour qu'il engage toutes les démarches nécessaires.

✓ **Assemblée Générale du CITI :
mercredi 7 avril 2010 à Villeneuve lez Avignon**

* * *

Document joint en annexe : lettre de Sabine Clément aux administrateurs

**Retrouvez les comptes-rendus exhaustifs des réunions,
en téléchargement dans l' « espace membres »
du site internet du CITI :**

<http://www.citinerant.com/Espace-Membres.html>

LOGIN : citioyenweb08 – MOT DE PASSE : 20caravan02e

*Le 3 février 2010
Pierre de Galzain
Sabine Clément*